

Afrique

Rapport régional

SOMMET DE NAIROBI SUR LA CIPD+25

Analyse des engagements

Feuille de route pour le respect des promesses faites



QUI NOUS SOMMES

La Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est une organisation mondiale prestataire de services et un défenseur de premier ordre de la santé et des droits de tous en matière de sexualité et de reproduction. Nous sommes un mouvement mondial constitué d'organisations nationales qui œuvrent pour et avec les communautés et les individus. L'IPPF œuvre pour parvenir à un monde où les femmes, les hommes et les jeunes de partout sont maîtres de leur corps et, par conséquent, de leur destin. Un monde où ils sont libres de choisir d'être parents ou non, libres de décider combien d'enfants ils veulent avoir et à quel moment, libres de mener une vie sexuelle saine, sans crainte de grossesses non prévues et d'infections sexuellement transmissibles, dont le VIH. Un monde dans lequel le sexe et la sexualité ne sont plus une source d'inégalité ou de stigmatisation. Nous n'allons pas renoncer à faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de préserver ces choix et ces droits importants pour les générations actuelles et futures.

En tant que défenseur de premier plan, l'IPPF participe à une onde puissante de changement. Nous contribuons à la transformation des contextes politiques aux niveaux infranational et national, en exerçant une influence à l'échelle nationale, régionale et internationale, afin que les droits humains de chaque personne soient appliqués, protégés et respectés.

Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) continue de guider le travail des associations membres de l'IPPF à travers le monde pour servir chaque femme, chaque fille et chaque jeune et soutenir leur liberté sexuelle et reproductive.

Nous tenons à remercier Eimear Sparks qui a rédigé ce rapport. Nous remercions également les contributions du Groupe consultatif sur le plaidoyer de l'IPPF, composé des équipes de plaidoyer de toutes les régions de l'IPPF, des bureaux de liaison et du Bureau central, et plus particulièrement Sam Ntelamo en tant que réviseur du rapport sur l'Afrique.

Ce rapport a été supervisé par Ana Maria Bejar, directrice du plaidoyer de l'IPPF.

Éditeur : Tia Jeewa
Relecteur : Isabella Lewis
Mise en page : Mathew Birch
Composition : worldaccent.com

SOMMAIRE

| | | |
|----|--|----|
| 1 | RÉSUMÉ EXÉCUTIF | 2 |
| 2 | CONTEXTE HISTORIQUE : CIPD 1994-2019 | 4 |
| 3 | CONTEXTE ACTUEL | 5 |
| 4 | PROGRAMME COMMUN DE PLAIDOYER DE L'IPPF | 6 |
| 5 | TENDANCES MONDIALES | 8 |
| 6 | ANALYSE RÉGIONALE DE L'AFRIQUE | 13 |
| 7 | CONCLUSIONS | 18 |
| 8 | RECOMMANDATIONS | 19 |
| 9 | ANNEXE 1 MÉTHODOLOGIE ET BASE DE DONNÉES | 21 |
| 10 | RÉFÉRENCES | 23 |
| 11 | ABRÉVIATIONS | 24 |

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) agit en première ligne pour faire en sorte que la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) deviennent une réalité pour tous. En tant que prestataire mondial de services de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité et défenseur de premier ordre, l'IPPF soutient l'égalité des genres et veille à ce que les femmes, les filles et les jeunes puissent exercer leurs droits et être maîtres de leur corps, de leur vie et de leur avenir.

Des pays du monde entier ont adopté un programme d'action historique afin de faire progresser la SDSR. Le [Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement \(CIPD\)](#) présente une vision pour atteindre l'égalité des genres et pour défendre, respecter et faire appliquer les droits humains et la liberté reproductive pour tous.

Depuis l'adoption du Programme d'action de la CIPD, certes des progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire.

Aujourd'hui encore, 190 millions de femmes désireuses d'éviter une grossesse n'utilisent aucune méthode contraceptive¹; tous les ans, 25 millions de femmes ont recours à un avortement non sécurisé; et une femme sur trois subit des violences de la part de son partenaire intime ou des violences sexuelles d'une personne autre que son partenaire au moins une fois dans sa vieⁱ. En fin de compte, la quasi-totalité des 4,3 milliards de personnes en âge de procréer dans le monde verront leur droit à la santé non réalisé faute de soins de santé sexuelle et reproductive adéquats au cours de leur vieⁱⁱ.

Le [Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 Accélérer les promesses](#) s'est déroulé à Nairobi, au Kenya, du 12 au 14 novembre 2019, marquant le 25^e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+25). Ce Sommet a réuni des gouvernements, la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé, des organisations confessionnelles, des institutions financières internationales, des organisations locales et d'autres partenaires intéressés par la protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs et la prise d'engagements volontaires. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre d'efforts

internationaux destinés à réaliser le Programme d'action de la CIPD et l'Agenda 2030 et à veiller à l'autonomie des femmes et des filles en ce qui concerne leur corps et leur vie.

La Fédération internationale pour la planification familiale est déterminée à concrétiser ce programme inachevé. Au titre de sa stratégie de plaidoyer ambitieuse, intitulée le [Programme commun de plaidoyer](#), l'IPPF entend parvenir à un changement et à la responsabilisation sur le plan politique à l'échelon national dans les domaines de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de l'avortement sécurisé, de l'éducation complète à la sexualité, de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et en veillant à inscrire la SDSR et l'égalité des genres dans l'architecture politique.

L'IPPF a pris l'engagement de soutenir l'égalité des genres et de veiller à ce que les femmes, les filles et les jeunes puissent exercer leurs droits et être maîtres de leur corps, de leur vie et de leur avenir.

Le rapport intitulé **Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 – Feuille de route pour le respect des promesses faites** analyse les engagements pris par les gouvernements des 137 pays qui ont participé au Sommet et relève les priorités thématiques, les lacunes, ainsi que les tendances régionales et mondiales.

Cette analyse et la [base de données des engagements](#)² recensent la multitude de possibilités à la disposition des associations membres de l'IPPF, de la société civile et des gouvernements de galvaniser l'énergie politique déployée lors du Sommet de Nairobi et de faire en sorte que soient tenues les promesses du Programme d'action de la CIPD et de l'Agenda 2030 de ne laisser personne pour compte.

¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Contraceptive Use by Method 2019: Data Booklet (ST/ESA/SER.A/435)

² La base de données de l'IPPF sur le Sommet de Nairobi comporte uniquement les engagements pris par des gouvernements nationaux (et exclut donc ceux des ONG et du secteur privé)

Le suivi de la mise en œuvre par les gouvernements de services vitaux de santé sexuelle et reproductive qui intègrent la dimension hommes-femmes est crucial pour garantir que chaque femme et chaque fille puisse faire valoir son droit fondamental de prendre des décisions qui concernent son corps et sa vie.

Ce rapport examine les régions individuellement, en rassemblant les engagements pertinents et en les comparant aux principaux thèmes prioritaires du Programme commun de plaidoyer de l'IPPF et à leur alignement sur la CIPD. Ces engagements témoignent du soutien affiché par les gouvernements au Programme d'action de la CIPD et ils présentent autant de possibilités de renforcer encore plus les actions de plaidoyer visant à en accélérer la mise en œuvre.

Les investissements dans la santé sexuelle et reproductive des jeunes relèvent d'une tendance majeure constatée à tous les niveaux. Chaque région a pris des engagements visant à améliorer la collecte de données, notamment dans le domaine des violences basées sur le genre. La lutte contre les violences basées sur le genre est considérée comme fondamentale pour la réalisation du Programme d'action de la CIPD, avec 143 engagements pris dans ce sens. L'intégration dans l'architecture politique de l'égalité des genres ainsi que de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) constitue un thème important, comme en attestent les 130 engagements à cet égard. La couverture sanitaire universelle (CSU) et l'éducation complète à la sexualité (ECS) ont affiché un niveau d'engagement modéré, remportant 92 engagements dans le premier cas et 61 dans le deuxième, avec de nettes disparités entre les régions. Sur les 69 pays du partenariat « Family Planning 2020 » ([FP2020](#)), 44 d'entre eux ont pris des engagements en matière de contraception.

Le rapport constate également que l'avortement et l'ECS demeurent des pierres de touche idéologiques, marquées par des écarts géographiques clairement délimités. Moins d'accent est mis sur la nécessité d'atteindre les populations mal desservies par rapport aux accords intergouvernementaux régionaux de la CIPD. Il n'en reste pas moins que plusieurs pays sont allés considérablement au-delà de ce qu'ils avaient

précédemment convenu au niveau régional, répondant par des politiques mesurées et bien pensées sur la prestation de services de santé sexuelle et reproductive (SSR), y compris dans des contextes humanitaires, ainsi que sur la réalisation des droits reproductifs.

Le Sommet de Nairobi et les engagements pris à cette occasion représentent un tournant décisif dans l'histoire du Programme d'action de la CIPD. Ces engagements devraient servir à plaider en faveur de changements durables au niveau des pays, en reprenant précisément les thèmes sur lesquels les gouvernements se sont engagés lors du Sommet pour les rattacher à des actions de plaidoyer régionales et internationales pour soutenir le changement national.

Nous espérons que ce rapport sera utile à la société civile pour définir des stratégies de plaidoyer au niveau national afin de promouvoir le programme de la CIPD, en tissant des liens entre les efforts déployés pour réaliser le Programme d'action de Beijing et l'Agenda 2030, en élaborant des partenariats stratégiques et en se retrouvant au sein de coalitions.

Le suivi de la mise en œuvre par les gouvernements de services vitaux de santé sexuelle et reproductive qui intègrent la dimension de genre est crucial.

2 CONTEXTE HISTORIQUE : CIPD 1994-2019

En 1994, 179 pays se sont réunis pour adopter un [Programme d'action](#) révolutionnaire à la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire, en Égypte. Les États Membres ont convenu que la santé et les droits sexuels et reproductifs étaient des droits humains qui devraient s'inscrire au centre du programme de développement mondial.

Le Programme d'action de la CIPD décrit l'interdépendance qui existe entre l'éducation, la santé, le libre arbitre, le développement, les droits humains et l'autonomisation, ainsi que la nécessité d'une action collective pour induire les changements qui s'imposent afin d'améliorer la vie de millions de personnes, de femmes et de filles.

Dans la foulée de la CIPD, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) confirmait l'accord de la CIPD et définissait les droits des femmes et des filles, notamment celui de contrôler et de décider librement des questions liées à la sexualité.

À eux deux, le Programme d'action de la CIPD et le [Programme d'action de Beijing](#) définissent le programme international sur les droits des femmes. Pour autant, la vision d'autonomisation et d'égalité énoncée dans ces accords ne s'est pas encore concrétisée, alors qu'il reste encore à réaliser bon nombre d'actions et d'engagements pris au Caire et à Pékin.

Des conférences d'examen périodiques³ ont fait suite à la CIPD de 1994, afin de renforcer la santé et les droits sexuels et reproductifs. Dans l'ensemble des régions et des pays, de légers progrès ont été accomplis dans la protection des droits humains des femmes et des filles aux niveaux régional et national, souvent grâce à des actions de plaidoyer auprès des gouvernements par la société civile, des agences des Nations Unies (dont l'UNFPA) et d'autres parties prenantes.

En 2018, en perspective du 25e anniversaire historique du Programme d'action de la CIPD, ont eu lieu cinq examens régionaux approfondis⁴. Ceux-ci réaffirmaient l'importance politique de l'architecture au niveau régional pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la CIPD. Ces examens ont souligné la nécessité d'investir dans l'accélération du Programme d'action de la CIPD, mais aussi de suivre les progrès et de combler les lacunes pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

Le Programme d'action de la CIPD décrit les liens étroits qui unissent éducation, santé, libre arbitre, développement, droits humains et autonomisation, ainsi que l'impératif d'une action collective.

³ Examens La CIPD au-delà de 2014 :

Afrique : https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/addis_declaration_french_f1351226.pdf et https://au.int/sites/default/files/documents/24099/poa_5_revised_clean.pdf

Asie-Pacifique : <https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/Compendium/Volume%20II/i...Chapter%204.pdf>

Europe : https://www.unece.org/fileadmin/DAM/pau/icpd/Conference/Other_documents/Chair-s-Summary.pdf

Amérique latine et Caraïbes : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/Montevideo%20Consensus-15Aug2013.pdf>

Région Monde arabe : https://www.unfpa.org/sites/default/files/event-pdf/Cairo_Declaration_English.pdf

⁴ Rapports d'examen régionaux de la CIPD+25 2018 https://www.un.org/en/development/desa/population/commission/sessions/2019/regional_conferences.asp

3 CONTEXTE ACTUEL

Avec ses [17 Objectifs de développement durable](#) (ODD), l'Agenda 2030 forme un cadre mondial ambitieux, capable de changer des vies en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. En tant que cadre, il donne un nouvel élan à la mise en œuvre de la vision de la CIPD par les gouvernements pour réaliser les objectifs de santé sexuelle et reproductive, et aux défenseurs pour exiger qu'il en soit rendu compte.

En dépit des quelques progrès accomplis au cours des dernières décennies, de nombreux obstacles persistent et des millions de personnes à travers le monde ne réalisent toujours pas leurs droits sexuels et reproductifs. 190 millions de femmes désireuses d'éviter une grossesse n'utilisent aucune méthode contraceptive⁵; tous les ans, 25 millions de femmes ont recours à un avortement non sécurisé; et une femme sur trois subit des violences de la part de son partenaire intime ou des violences sexuelles d'une personne autre que son partenaire au moins une fois dans sa vieⁱⁱⁱ. En fin de compte, la quasi-totalité des 4,3 milliards de personnes en âge de procréer dans le monde verront leur droit à la santé non réalisé faute de soins de santé sexuelle et reproductive adéquats au cours de leur vie.

Les divers engagements politiques internationaux et régionaux en matière de droits humains définissent clairement les mesures à prendre. Ils stipulent que chaque personne, y compris les personnes en situation de vulnérabilité due à un conflit, une catastrophe ou une crise, doit pouvoir accéder à des soins vitaux de santé sexuelle et reproductive. Or, au niveau national ces ambitions progressistes ne se traduisent ni en actions concrètes ni en changements positifs suffisamment tangibles dans la vie des femmes.

Partout dans le monde, une opposition conservatrice et plus organisée, soutenue par des dirigeants politiques populistes et des politiques régressives, sape de plus en plus les progrès réalisés vers l'égalité des genres et la santé et les droits sexuels et reproductifs. Cependant, malgré les turbulences géopolitiques et la répression, des mouvements sociaux continuent de se manifester partout dans le monde. Lorsque les gouvernements ont failli à leurs citoyens, les privant de soins, ce sont les organisations locales de femmes, de jeunes et d'autres qui prennent le relais. Que ce soit par

la mobilisation féministe pour l'avortement sécurisé^{iv} ou la dépénalisation des relations entre personnes du même sexe, la lutte pour le droit à une vie sexuelle et reproductive libre est en train de changer notre monde, en dépit d'obstacles persistants.

Il appartient à la communauté mondiale de veiller à ce que les engagements internationaux ambitieux pris au Sommet de Nairobi deviennent une réalité pour chaque femme, chaque fille et chaque jeune.

Le Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 Accélérer les promesses s'est déroulé à Nairobi au Kenya du 12 au 14 novembre 2019, marquant le 25^e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement qui avait eu lieu au Caire. Ce Sommet a réuni des gouvernements, la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé, des organisations confessionnelles, des institutions financières internationales, des organisations locales et d'autres partenaires intéressés par la quête de la santé et des droits sexuels et reproductifs et prenant des engagements volontaires. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre d'efforts internationaux pour veiller à ce que soit tenue la promesse du Programme d'action de la CIPD et de l'Agenda 2030, et à l'autonomie des femmes et des filles en ce qui concerne leur corps et leur vie. Le Sommet était axé autour de cinq thèmes: l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, le financement pour achever le programme d'action de la CIPD, la diversité démographique pour stimuler la croissance économique et parvenir au développement durable, l'éradication des violences basées sur le genre et des pratiques néfastes, ainsi que le droit à des soins de santé sexuelle et reproductive dans des contextes humanitaires et fragiles.

Dans la mesure où le Sommet n'a pas été officiellement mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies et ne s'est pas conclu sur un accord intergouvernemental, il a servi de forum de rencontre pour les parties prenantes qui ont pu y réitérer leur détermination à atteindre les objectifs convenus au Caire en présentant leurs engagements en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.

⁵ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Contraceptive Use by Method 2019: Data Booklet (ST/ESA/SER.A/435)

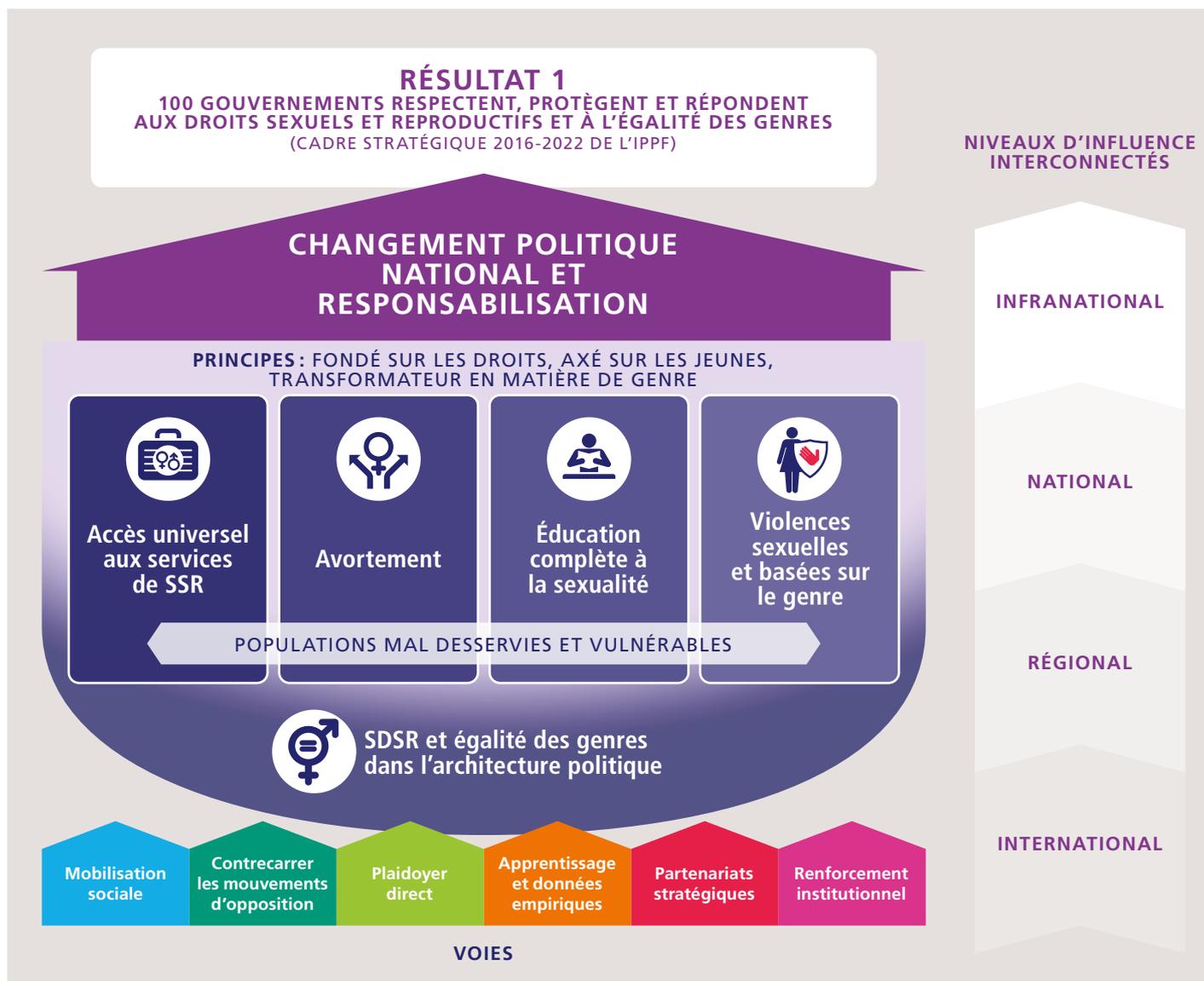
4 PROGRAMME COMMUN DE PLAIDOYER DE L'IPPF

Par sa stratégie de plaidoyer, intitulée le [Programme commun de plaidoyer](#), l'IPPF participe à une puissante onde de changement pour veiller à ce que les gouvernements respectent, protègent et répondent aux droits sexuels et reproductifs et à l'égalité des genres. Ce faisant, l'IPPF plaide en faveur du changement et de la responsabilisation sur le plan politique à l'échelon national dans les domaines de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de l'avortement sécurisé, de l'éducation complète à la sexualité, de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et en veillant à inscrire la SDRS et l'égalité des genres dans l'architecture politique. Par sa participation à la transformation des contextes politiques aux niveaux

infranational et national, par son exercice d'influence à l'échelle nationale, régionale et internationale, l'IPPF contribue à la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, du Programme d'action de Beijing et des Objectifs de développement durable.

Le rapport intitulé **Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 – Feuille de route pour le respect des promesses faites** vise à donner à la société civile des données empiriques pour élaborer des actions de responsabilisation et des stratégies de plaidoyer reposant sur les engagements annoncés par les gouvernements nationaux lors du Sommet.

Graphique 1 Résumé visuel du Programme commun de plaidoyer de l'IPPF



Ce rapport présente l'analyse des engagements pris par les gouvernements de 137 pays qui ont participé au Sommet de Nairobi sur la CIPD+25, en relevant les priorités thématiques, les lacunes, ainsi que les tendances régionales et mondiales pour stimuler les actions de responsabilisation au niveau national et pour s'assurer de les satisfaire. Le rapport relève une multitude de possibilités pour permettre aux membres de l'IPPF, à la société civile et aux gouvernements de galvaniser l'énergie politique déployée lors du Sommet de Nairobi. Ce rapport inclut une [base de données](#) des engagements des gouvernements nationaux organisée par pays, par thème et par région.

Il est temps de redoubler d'efforts, de demander des comptes aux gouvernements et de faire en sorte que les engagements politiques deviennent une réalité pour les femmes, les filles et les jeunes.



5 TENDANCES MONDIALES

Les thèmes prioritaires analysés par ce rapport – accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, avortement sécurisé, éducation complète à la sexualité, lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, santé et droits en matière de sexualité et de reproduction et égalité des genres dans l’architecture politique – sont bien représentés dans

toutes les régions. Sur les 137 pays qui ont participé à Nairobi, 111 ont pris un total de 775 engagements qui ont été analysés, dont 56 % (439) relevaient de domaines prioritaires. Des tendances détaillées plus spécifiques ont émergé, démontrant des domaines forts pour des efforts de plaidoyer ciblés aux niveaux mondial et national.

Graphique 2: A-F Engagements par région par thème prioritaire

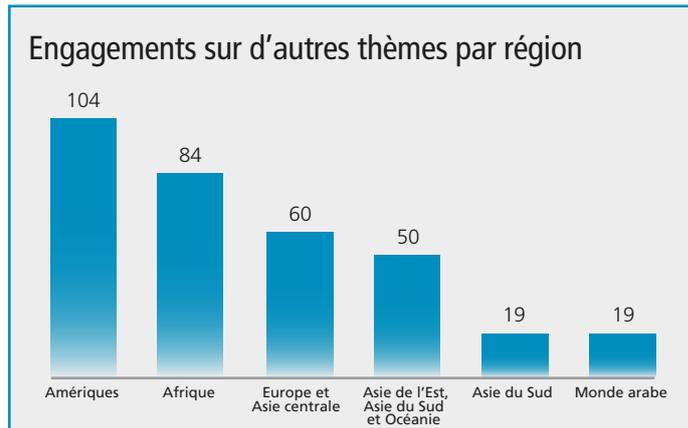
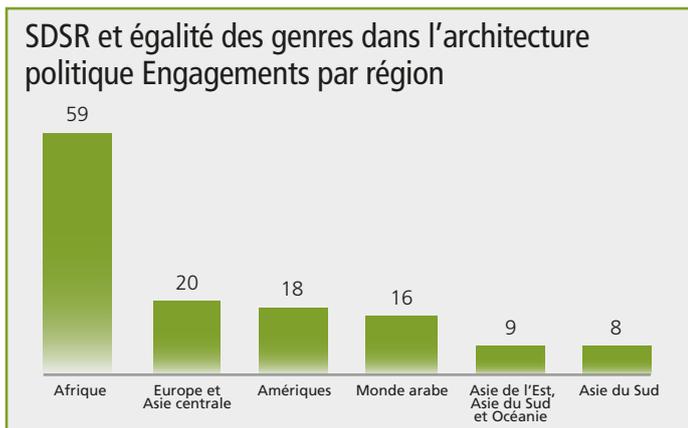
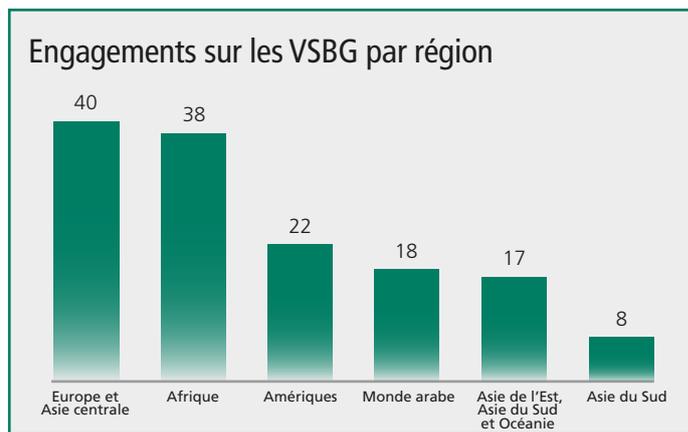
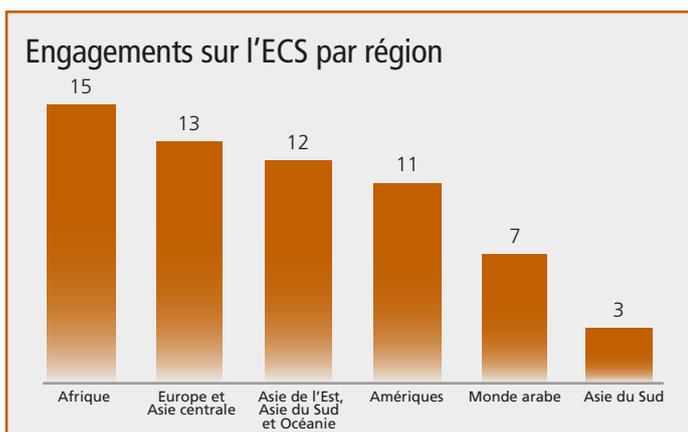
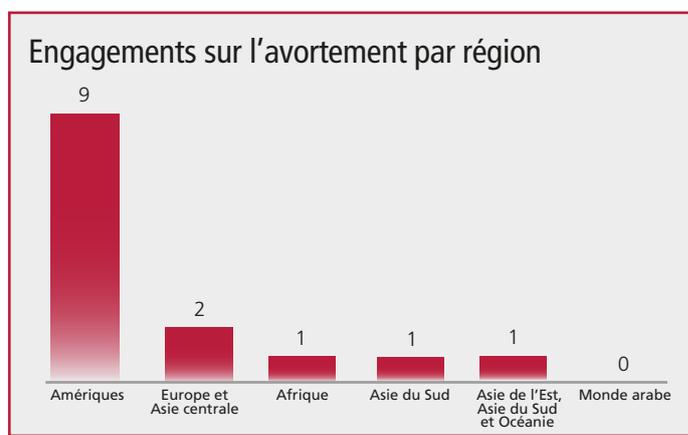
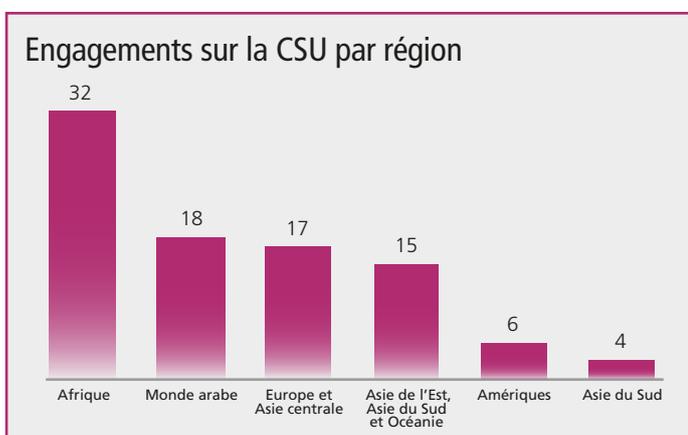


Tableau 1 Alignement des engagements sur les thèmes prioritaires

| Thèmes | Engagements | Tendances |
|---|-------------|--|
| Accès universel à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction | 92 | <ul style="list-style-type: none"> Les engagements en matière de contraception varient en termes d'objectifs et portent sur l'augmentation de la disponibilité de la gamme de méthodes contraceptives, l'élimination des besoins non satisfaits, le renforcement des systèmes de distribution, l'augmentation de l'allocation budgétaire pour les achats et la disponibilité, ainsi que la formation et l'accessibilité pour les jeunes. 72 pays ont pris des engagements en matière de contraception. L'Afrique arrive en tête pour la CSU avec 32 engagements. |
| Éducation complète à la sexualité | 61 | <ul style="list-style-type: none"> L'Afrique et la région Europe et Asie centrale sont en tête des engagements ECS, avec respectivement 15 et 13 engagements. C'est dans les pays d'Asie du Sud qu'on en trouve le moins grand nombre, avec seulement trois engagements. Partout dans le monde, des défis demeurent à l'appui d'une éducation complète à la sexualité. Dans les Amériques, les engagements ECS ont remporté de piètres résultats par rapport aux critères SMART. |
| Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) | 143 | <ul style="list-style-type: none"> Les pays ont pris plusieurs engagements en la matière, traduisant une approche multi-niveaux et multisectorielle. Les engagements comprennent de manière modérée des considérations législatives et financières. Les régions Europe et Asie centrale (40) et Afrique (38) sont en tête avec le plus grand nombre d'engagements. Les engagements en matière de violences sexuelles et basées sur le genre obtiennent un score élevé par rapport aux critères SMART. |
| La santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction et l'égalité des genres dans l'architecture politique | 130 | <ul style="list-style-type: none"> Dans toutes les régions, l'approche est large et comprend l'autonomisation financière, la lutte contre les discriminations et plusieurs programmes et politiques inclusifs, certains sollicitant la participation des hommes et des garçons. L'Afrique (59 engagements) et l'Europe et l'Asie centrale (20) arrivent en tête, suivies des Amériques (18) et du Monde arabe (16). De nombreux pays ont pris aussi des engagements pour la mise en œuvre, l'opérationnalisation ou le renforcement de programmes et de politiques préexistants ou d'initiatives spéciales dirigées par le gouvernements. |

L'Afrique affiche le plus grand nombre d'engagements alignés sur les thèmes prioritaires (145), la majorité d'entre eux étant axés sur l'égalité des genres (59) et les violences sexuelles et basées sur le genre (38).

Elle est suivie par la région Europe et Asie centrale, avec 92 engagements alignés sur les thèmes prioritaires, où les violences sexuelles et basées sur le genre arrivent en tête avec 40 engagements. Les Amériques ont 66 engagements alignés sur les domaines prioritaires, se concentrant fortement les violences sexuelles et basées sur le genre (22 engagements). La Région Monde arabe compte 59 engagements alignés sur les thèmes prioritaires (18 pour les VSBG et 18 pour la CSU), suivie de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud-Est et de l'Océanie avec 53 engagements alignés, dominés par les VSBG (17) et la CSU (15). Les pays d'Asie du Sud ont pris 24 engagements alignés sur les priorités, un nombre égal portant sur l'égalité des genres et les violences sexuelles et basées sur le genre (8 engagements chacun).

AVORTEMENT

L'avortement est le thème suscitant le moins d'engagements, ce qui est préoccupant. C'est dans les Amériques que se situe le niveau régional d'engagements le plus élevé avec neuf, suivi de la région Europe et Asie centrale avec deux. L'Afrique, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie ont chacun pris un engagement à cet égard, alors que le Monde arabe n'en a pris aucun.

GENRE

L'intégration dans l'architecture politique de l'égalité des genres et de la SDRS constitue un thème important, avec 130 engagements. Dans toutes les régions, l'approche est large et comprend l'autonomisation financière, la lutte contre la discrimination et plusieurs programmes et politiques inclusifs, certains avec les hommes et les garçons. Les engagements de nombreux pays comprennent également la mise en œuvre, l'opérationnalisation ou le renforcement de programmes, politiques ou initiatives spéciales dirigées par le gouvernement préexistants.

VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES SUR LE GENRE

Les violences sexuelles et basées sur le genre représentent le thème donnant lieu au plus grand nombre d'engagements au monde, avec un total de 143. Un large soutien aux VSBG s'observe dans toutes les régions. Les engagements obtiennent un score élevé sur les critères SMART. En tête figurent l'Afrique et la région Europe et Asie centrale, avec le plus grand nombre d'engagements en matière de VSBG.

JEUNESSE

Un grand nombre d'engagements ont été pris à travers le monde, mettant l'accent sur la jeunesse en tant que thème d'accélération du Sommet. Les pays de toutes les régions ont manifesté un soutien écrasant à l'autonomisation des jeunes et à l'importance de leur donner les outils et de créer l'environnement propice nécessaire à leur succès et à l'exploitation du dividende démographique.

Les engagements pour la jeunesse, en plus de l'ECS, se sont axés sur des programmes de prévention du VIH et de la grossesse, des programmes de prévention des violences basées sur le genre, des politiques relatives à l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes, l'accroissement de l'accès aux processus et espaces de prise de décision, l'accès à une éducation et à un emploi de qualité, l'égalité des genres et la contraception.

La volonté des gouvernements d'investir dans la jeunesse est d'une importance vitale et représente une tendance mondiale très positive. En plus de plaider pour leur mise en œuvre spécifique, ces engagements peuvent être mis à profit pour soutenir l'accès à la SDRS, en particulier un meilleur accès à des services de SSR adaptés aux jeunes et à des programmes d'ECS pour les jeunes scolarisés et non scolarisés.

DONNÉES

Dans toutes les régions ont été pris des engagements de toutes sortes en matière de données. En règle générale, ils varient en ce qui concerne la portée et les objectifs, avec la mise en œuvre de recensements à l'échelle nationale, la nécessité de ventiler les données et d'inclure

les groupes vulnérables, l'utilisation de données de qualité pour éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes. Certains concernent l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD, l'accent étant mis sur les violences sexuelles et basées sur le genre et l'égalité des genres. La plupart d'entre eux relèvent la nécessité d'analyser la collecte de données pour éclairer la programmation. Le renforcement des systèmes statistiques nationaux et des enquêtes de prévalence du VIH figurent également parmi les engagements en matière de données.

POPULATIONS MARGINALISÉES ET VULNÉRABLES

Les populations marginalisées et vulnérables ont aussi retenu l'attention des participants au Sommet de Nairobi, même si le nombre et la diversité des engagements en la matière varient d'une région à l'autre. Les groupes les plus souvent visés sont les personnes handicapées, les réfugiés, les migrants, en particulier les femmes migrantes et les personnes âgées. Quoique faisant l'objet de plusieurs engagements, les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine et d'autres groupes ethniques minoritaires n'ont pas reçu grande attention, même dans la région des Amériques, où ces deux groupes ethniques comptent une importante population. À l'exception de la région Europe et Asie centrale, et dans une certaine mesure des Amériques, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexuées (LGBTQI+) ne figurent pas non plus en bonne place dans les engagements du Sommet de Nairobi, même si l'engagement pris dans ce domaine par le Liban dans la Région Monde arabe mérite d'être mentionné.

ALIGNEMENT SUR LE FP2020

Family Planning 2020 (FP2020) est un partenariat mondial qui encourage les progrès au niveau des pays pour la réalisation d'objectifs de planification familiale. FP2020 a priorisé [69 pays cibles](#) pour accélérer les progrès en vue d'élargir l'accès aux produits et services contraceptifs.

- 44 pays FP2020⁶ ont pris des engagements liés à la contraception
- 28 pays non-FP2020 ont pris des engagements liés à la contraception.

FINANCEMENTS NATIONAUX

Garantir un financement pour la santé et les droits sexuels et reproductifs est essentiel à l'accès universel à la SDSR et à l'égalité des genres. Les engagements financiers sont répartis entre des engagements de financement au niveau national et des engagements au titre de l'aide publique au développement (APD).

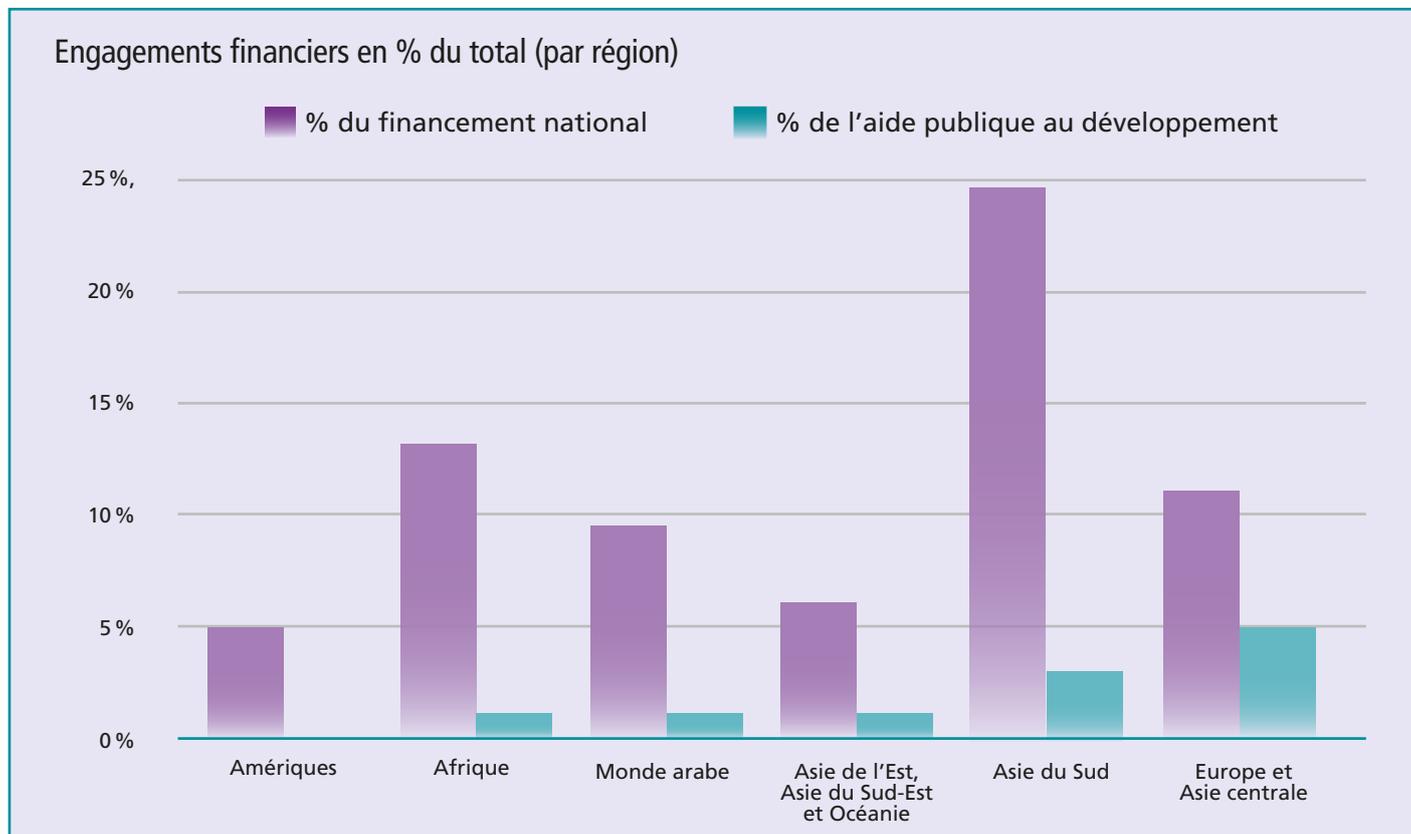
Des engagements de financement national ont été pris pour des domaines thématiques à coûts spécifiques ou la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. La sous-région de l'Asie du Sud arrive en tête avec environ 25 % de ses engagements consacrés au financement intérieur, suivie de l'Afrique avec 13 %. Un grand nombre d'engagements de financement national portent sur les violences sexuelles et basées sur le genre et l'égalité des genres. Quant aux engagements d'aide publique au développement, la région Europe et Asie centrale arrive en tête avec environ 5 % des engagements consacrés à ce domaine.

On ne sait pas encore quelle part du financement promis au Sommet de Nairobi est nouvelle et quelle part est reformulée à partir d'engagements existants. Cette analyse ne tient pas compte des engagements pris par des parties non étatiques.

Un grand nombre d'engagements de financement national portent sur les violences sexuelles et basées sur le genre et l'égalité des genres.

⁶ Sur un total de 69 pays FP2020 <http://www.familyplanning2020.org/fr/countries>

Graphique 3 Total des engagements par région en pourcentage financier





6 ANALYSE RÉGIONALE DE L'AFRIQUE

AFRIQUE

Pour la région Afrique⁷, 217 engagements pris par 37 gouvernements ont été analysés sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction et sur l'égalité des genres.

145 de ces engagements sont directement liés aux domaines prioritaires suivants : accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, avortement, éducation complète à la sexualité, violences sexuelles et basées sur le genre et santé et droits en matière de sexualité et de reproduction, et égalité des genres dans l'architecture politique.

L'éducation complète à la sexualité a fait l'objet de 15 engagements, mais au total cette région en a pris 50⁸ axés sur les jeunes, notamment sur l'accès aux espaces et processus de prise de décision, l'autonomisation économique, l'accès à un emploi et à une éducation de qualité, et l'élaboration de politiques et de programmes de lutte contre la violence basée sur le genre. Cela démontre une volonté de la part des pays d'investir dans leur jeunesse. Plusieurs de ces politiques et programmes peuvent fournir des points d'entrée pour le plaidoyer en faveur de l'expansion et de la mise en œuvre de programmes d'ECS ou peuvent très bien inclure des éléments pertinents pour l'ECS dans leur conception.

Les données ont montré 32 engagements en matière de couverture sanitaire universelle. La santé et les droits sexuels et reproductifs dans les situations humanitaires ne figurent que 13 fois sur l'ensemble du continent, ce qui peut saper les politiques et programmes indispensables dans ce domaine.

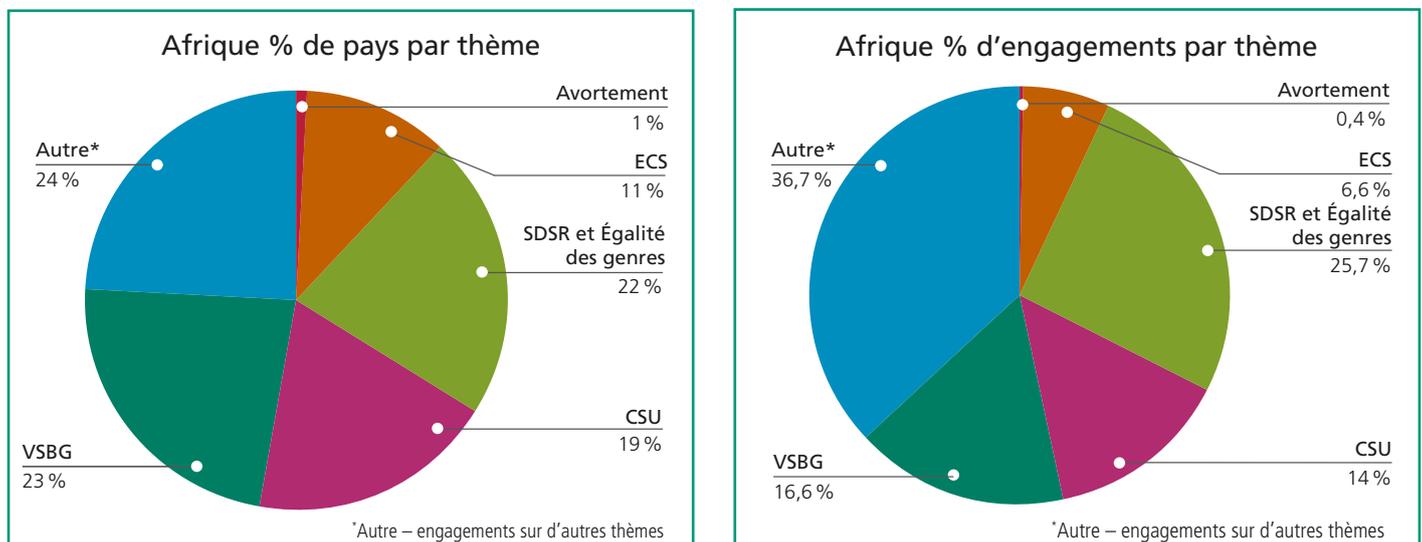
Le financement national ne représente que 13 % des engagements financiers de pays en Afrique, sur un total de 21, la majorité d'entre eux visant la jeunesse.

Globalement, les engagements pris portent en grande partie sur l'égalité des genres et les violences sexuelles et basées sur le genre, tandis que d'autres, comme l'avortement, ont donné lieu à un moins grand nombre d'engagements. Plusieurs engagements, comme en Érythrée et à Madagascar, rattachent l'éducation complète à la sexualité à des progrès dans d'autres domaines, y compris le développement des jeunes et la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, tendance positive qui mérite d'être soulignée.

La région Afrique a enregistré 13 engagements liés à la disponibilité de données ventilées de qualité, ce qui est un pas important pour faire ressortir les inégalités et l'exclusion. L'analyse des engagements de cette région montre des différences en matière de portée et d'orientation, certains portant sur la mise en œuvre de recensements à l'échelle nationale, d'autres sur la ventilation des données, l'inclusion des groupes vulnérables et l'utilisation de données de qualité pour éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes.

Enfin, une dizaine d'engagements mentionnent spécifiquement les groupes vulnérables, bien que la composition de ces groupes varie d'un pays à l'autre. On y trouve deux références aux besoins des réfugiés, des migrants, des populations rurales et des groupes déplacés, tandis que les orphelins et les personnes âgées sont mentionnés une fois.

Graphique 4 A et B Pourcentage des engagements de l'Afrique alignés sur les priorités thématiques



⁷ Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, RDC, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe

⁸ Angola, Bénin, Burundi, Comores, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Madagascar, Malawi, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe

QUALITÉ DES ENGAGEMENTS

Les engagements relatifs au genre ont révélé que 39 % d'entre eux répondaient aux critères SMART.

Tableau 2 Pays d'Afrique ayant des engagements forts et SMART basés sur des thèmes prioritaires

| Thèmes | Engagements SMART et forts |
|---|--|
| Accès universel à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction | <p>Burkina Faso – Étapes programmatiques et politiques détaillées et exigences budgétaires spécifiées.</p> <p>Malawi – Engagement à la mise en place d'un cadre complet en matière de SDRS et d'assurance maladie universelle, avec des allocations budgétaires spécifiques.</p> <p>Mali – Accent spécifique sur l'accès des jeunes, comprenant des considérations financières d'ordre général pour la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.</p> <p>Congo – Étapes programmatiques spécifiques et objectifs assortis de délais, avec des considérations budgétaires.</p> <p>Nigeria – Étapes programmatiques détaillées, s'accompagnant des implications budgétaires.</p> <p>Mozambique – Principalement lié à l'accès à la santé sexuelle et reproductive des jeunes avec des étapes programmatiques (pas de considérations budgétaires).</p> |
| Avortement | <p>Érythrée – Engagement à inclure l'accès à l'avortement sécurisé, dans toute la mesure autorisée par la loi, et des mesures pour prévenir et éviter les soins d'avortement à risque dans la politique nationale de CSU.</p> |
| Éducation complète à la sexualité | <p>Ghana – Engagement SMART bien encadré.</p> <p>Gabon – Étapes programmatiques et politiques spécifiques.</p> <p>Sao Tomé et Principe – Considérations programmatiques spécifiques, comprenant des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes et des considérations financières d'ordre général pour le Programme d'action de la CIPD et les ODD.</p> |
| Violences sexuelles et basées sur le genre | <p>Eswatini – Étapes programmatiques multipartites spécifiques, législation incluse.</p> <p>Gambie – Étapes programmatiques spécifiques engagées, considérations financières d'ordre général pour le Programme d'action de la CIPD prises en compte.</p> <p>Guinée Bissau – Étapes programmatiques multisectorielles clairement établies, législation incluse, sans prise en compte toutefois des implications financières.</p> |
| La santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction et l'égalité des genres dans l'architecture politique | <p>Rwanda – Engagements sur l'égalité des genres et la santé sexuelle et reproductive, avec des considérations budgétaires spécifiques. Les engagements affichent une approche globale propice à des synergies.</p> <p>Afrique du Sud – Engagements principalement axés sur l'autonomisation économique des femmes; d'autres sur la violence basée sur le genre et la couverture sanitaire universelle devraient compléter plus largement les politiques d'autonomisation.</p> |

L'analyse des engagements pris par les pays de la région révèle que 41 % des engagements se rattachent aux thèmes des trois zéros de l'UNFPA⁹ : planification familiale, mortalité maternelle et violences basées sur le genre.

Dans l'ensemble pour la région Afrique, près de la moitié (49 %) des engagements se rattachent aux cinq thèmes des engagements du Sommet de Nairobi : diversité démographique, financement de la CIPD, violences basées sur le genre, soins de santé sexuelle et reproductive dans des contextes humanitaires et fragiles et couverture sanitaire universelle, se concentrant particulièrement sur la diversité démographique, le financement et les violences basées sur le genre avec 120 engagements dans ce domaine.

ENGAGEMENTS DE NAIROBI ET ACCORDS RÉGIONAUX

Le [Plan d'action de Maputo](#) pour l'opérationnalisation de la santé et des droits sexuels et reproductifs 2016-2030, approuvé par les ministres de la Santé, cherche à garantir l'accès universel à la SDRS sur tout le continent africain. En termes généraux, il reprend les dix interventions stratégiques du Cadre de politique continental pour la santé sexuelle et les droits liés à la reproduction :

- Accroissement des ressources destinées aux programmes de SDRS
- Traduction des engagements pris dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et de Beijing+20 dans des lois nationales et des politiques de SDRS
- Poursuite de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, de la mortalité infantile et juvénile en mettant fin à tous les décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants
- Lutte contre le VIH/SIDA
- Élargissement de l'utilisation des contraceptifs
- Diminution des niveaux d'avortement à risque
- Fin du mariage précoce et forcé
- Éradication des mutilations génitales féminines
- Prévention de la violence basée sur le genre
- Garantie de l'accès des adolescents et des jeunes à la SSR

Le plan appelle les États membres à se concentrer sur des domaines spécifiques :

- Assurer la responsabilisation et le renforcement du suivi et de l'évaluation
- Investir dans les besoins en matière de SDRS des adolescents, des jeunes et d'autres populations vulnérables et marginalisées
- Une éducation complète adaptée à l'âge et à la culture sur la santé sexuelle et reproductive qui implique les parents et les communautés
- Assurer l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles et le respect des droits humains ; réduire les cas d'avortements à risque et fournir des soins pour l'avortement sécurisé
- Augmenter le financement de la santé et les investissements pour la SDRS

On constate un alignement entre les engagements du Sommet de Nairobi de la part des gouvernements africains et les interventions stratégiques telles que définies dans le Plan d'action de Maputo. Les engagements représentent une forte adhésion politique à mettre fin aux violences sexuelles et basées sur le genre et aux infections sexuellement transmissibles y compris le VIH, à garantir l'accès à la contraception, à prévenir la mortalité maternelle et infantile, à mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés et à éradiquer les mutilations génitales féminines. En outre, il existe un engagement fort à fournir des programmes adaptés aux jeunes comprenant l'accès à la SSR.

Les thèmes prioritaires ne se reflètent pas tous dans les engagements du Sommet de Nairobi. Sur les engagements de la région Afrique, seuls 13,2 % sont liés au financement d'efforts en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs ou au programme de la CIPD. L'Érythrée est le seul pays d'Afrique à s'être engagé à l'accès à des soins liés à l'avortement sécurisé. Il a pris l'engagement à réduire à zéro les décès maternels évitables en intégrant l'accès à l'avortement sécurisé, dans toute la mesure autorisée par la loi, dans les stratégies, politiques et programmes de CSU, afin de protéger et de garantir le droit de tous les individus à l'intégrité corporelle, à l'autonomie et aux droits reproductifs.

L'éducation complète à la sexualité et la couverture sanitaire universelle ne figurent pas au premier plan des engagements du Sommet de Nairobi, par rapport à l'importance qui leur est donnée dans

⁹ Trois zéros de l'UNFPA : zéro décès maternels évitables ; zéro besoins non satisfaits en matière d'informations et de services de planification familiale ; zéro violence sexuelle et pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, y compris le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines.

les recommandations du plan d'action de Maputo et dans les dispositions de l'Engagement de l'Afrique orientale et australe sur l'ECS. Il est frappant de voir que, dans la région, 14 pays ont pris des engagements en matière d'ECS et 23 pour la CSU. Pour autant, la majorité des engagements en matière d'ECS n'étaient pas accompagnés de mises en garde sur la sensibilité culturelle et la participation des parents. Plusieurs engagements associent l'éducation complète à la sexualité à des progrès dans d'autres domaines, notamment le développement des jeunes et la prévention des VSBG, notamment en Érythrée, au Malawi, à Madagascar et à Saint-Tomé-et-Principe, tendance positive qui mérite d'être relevée.

On constate un engagement fort en faveur de la collecte de données pour éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes et, dans certains cas, garantir l'inclusion des groupes vulnérables, mais peu de mentions de la création ou du renforcement de mécanismes de responsabilisation, ni de suivi-évaluation.

L'éducation complète à la sexualité et la couverture sanitaire universelle n'occupent pas une place importante dans les engagements du Sommet de Nairobi.

Cette analyse régionale s'accompagne d'une [base de données des engagements](#) que la société civile et les gouvernements peuvent utiliser pour suivre les efforts de mise en œuvre des engagements nationaux pris au Sommet de Nairobi en matière de plaidoyer et de responsabilisation.



7 CONCLUSIONS

Le Sommet de Nairobi représente une vision et un engagement renouvelés visant à ce que les communautés de différentes parties du continent assument la responsabilité de mettre en œuvre non seulement le Programme d'action de la CIPD, mais aussi de nouveaux cadres contemporains tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Alors que le continent se prépare à la décennie à venir, il est impératif de prendre en compte les besoins non satisfaits en matière de planification familiale, de combler les inégalités et d'améliorer l'accès à la santé sexuelle et reproductive pour tous. Les droits et les choix doivent s'inscrire au centre de nos moyens de subsistance.

Il est indispensable que les résultats et les engagements du Sommet de Nairobi préservent et officialisent les gains réalisés lors de la version inaugurale de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, qui attirait l'attention sur l'avenir des femmes et des filles.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse des besoins en ce qui concerne la VBG et la SDR, tandis que l'accès aux services de SDR est en recul partout dans le monde¹⁰. Plus que jamais, il faudrait que les Engagements de Nairobi deviennent une réalité.

Le Sommet de Nairobi et les engagements nationaux pris à cette occasion représentent un tournant décisif dans l'histoire du Programme d'action de la CIPD. Pour la première fois, les gouvernements ont pu identifier des thèmes prioritaires dans le programme de la CIPD qui ouvriront la voie à des changements au niveau des pays. Il est important d'évaluer le Sommet de Nairobi à partir d'une perspective globale, en relevant non seulement le financement, le nombre et la teneur des engagements, mais aussi l'élan politique et le potentiel de renforcer les actions de plaidoyer et de responsabilisation du programme de la CIPD.

Pour autant, il serait vain d'envisager isolément les engagements du Sommet de Nairobi, ainsi que l'analyse et les données dans ce rapport **Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 – Feuille de route pour le respect des promesses faites**. Il convient de les accompagner d'autres sources de données qui soutiennent une évaluation globale et complète des contextes des pays et de leur environnement politique particulier, en les rattachant de préférence à des mouvements sociaux et aux alliés qui étaient également présents au Sommet.

L'analyse présentée dans ce rapport fournit une feuille de route pour encourager un plaidoyer de la société civile visant à inciter les pays à donner la priorité à l'égalité des genres et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction pour tous, y compris les jeunes. Elle fait ressortir les tendances qui peuvent être mises à profit au niveau des pays, en établissant des liens avec des partenaires régionaux et internationaux et des discussions intergouvernementales.

Il appartient aux gouvernements d'utiliser cette analyse pour hiérarchiser, faire connaître et célébrer les progrès accomplis par rapport à leurs propres engagements pris lors du Sommet de novembre 2019.

Les gouvernements ont massivement soutenu les domaines thématiques suivants dans les engagements qu'ils ont pris :

- Les investissements dans la santé sexuelle et reproductive des jeunes ;
- L'importance d'améliorer la collecte des données ;
- La lutte contre les violences basées sur le genre, et leur élimination, en tant que clé de la réalisation du programme de la CIPD ;
- La réalisation de l'égalité des genres, et plus précisément l'intégration de l'égalité des genres et de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction dans les structures politiques nationales ;
- La garantie de l'accès à la contraception, y compris pour les jeunes.

Par ailleurs, il appartient à la société civile de veiller à combler les lacunes au niveau des engagements en matière d'avortement sécurisé et d'éducation complète à la sexualité pour commencer à réaliser progressivement des changements dans les politiques et les pratiques, même dans les pays qui imposent de fortes restrictions à cet égard, par des stratégies de plaidoyer intelligentes et adaptées au contexte. Les engagements de Nairobi attestent d'ores et déjà de la volonté politique des gouvernements d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de faire avancer le programme. À cette fin, la société civile peut se servir des tendances régionales comme argument pour démontrer la nécessité de traiter de manière cohérente les thèmes communs au niveau régional et les changements au niveau des pays.

¹⁰ <https://ippf-covid19.org/>

8 RECOMMANDATIONS

Les aspirations de la majorité des Africains, en particulier des femmes et des filles, ne pourront être réalisées que si les engagements pris se transforment en actions concrètes, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte, qu'il soit riche ou pauvre, facile ou difficile à atteindre. Les jeunes veulent la concrétisation de leur SDSR; ils veulent terminer leurs études, avoir accès aux services, être autonomes et occuper une place au sein

des structures décisionnelles pour négocier leurs besoins de santé. Loin de se contenter de parler d'éducation complète à la sexualité (ECS), d'avortement, de mutilations génitales féminines (MGF), d'éradication du mariage des enfants et des droits sexuels, ils veulent des mesures et des changements radicaux qui réorienteront la décennie à venir, en renforçant les instruments et les cadres politiques africains visant à transformer le continent.

SENTIMENT D'URGENCE

Les actions de plaidoyer sur les engagements du Sommet de Nairobi au niveau national doivent commencer sans plus tarder et s'inscrire dans des efforts de longue haleine jusqu'en 2030, qui adhèrent aussi à l'Agenda 2030.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le travail de plaidoyer et de responsabilisation vis-à-vis de la CIPD au niveau national devrait commencer par l'établissement d'une stratégie de plaidoyer établie en coalition avec des responsabilités partagées.

OBJECTIFS DE PLAIDOYER

Des actions de plaidoyer doivent viser les gouvernements nationaux, y compris les parlementaires, les différents niveaux des ministères décisionnels (Genre, Santé, Justice, Finances), les autorités locales, mais aussi les universités et d'autres OSC travaillant sur la SDSR, les droits humains et les questions connexes ou des groupes spécifiques tels que les LGBTQI+, les personnes handicapées, les peuples autochtones, et ce en adoptant une approche multisectorielle.

RENFORCER LA QUALITÉ DES ENGAGEMENTS

Il appartient à la société civile de veiller à la qualité des engagements annoncés par leurs pays en œuvrant auprès des gouvernements. Par exemple, en négociant des délais pour les engagements qui ne sont pas limités dans le temps ou suffisamment SMART.

CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES

Analyser les engagements du gouvernement national par rapport aux engagements pris par les OSC, le secteur privé, les agences des Nations Unies, pour dresser un tableau complet des ressources disponibles et des plans d'action en vue de leur mise en œuvre.

PARTENARIATS

Planifier des activités visant la mise en œuvre des engagements du Sommet de Nairobi aux côtés de mouvements sociaux, d'autres OSC, les bureaux de pays de l'UNFPA et d'autres partenaires concernés.

RÉALISATION PROGRESSIVE DES PRIORITÉS

Les pays et régions qui ont obtenu de mauvais scores en termes d'alignement thématique peuvent avoir besoin d'une réorientation stratégique tactique pour commencer à « faire bouger les choses ».

NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE

Des programmes de SDRS inclusifs doivent être étendus dans les endroits difficiles d'accès (par exemple dans des situations d'urgence complexes) en veillant à « ne laisser personne pour compte ».

SOLUTIONS AU NIVEAU LOCAL

Se servir des structures communautaires existantes (traditionnelles et religieuses) comme points de service pour renforcer la mise en œuvre de solutions locales adaptées à la culture pour la fourniture d'éducation complète à la sexualité, tout en luttant contre les inégalités entre les genres.

RAPPORTS ANNUELS SUR LES ENGAGEMENTS

Contraindre les gouvernements à renouveler leurs engagements pris à Nairobi en rendant compte de leurs accomplissements tous les ans.

TISSER DES LIENS INTERNATIONAUX

Cartographier les tribunes et les processus intergouvernementaux mondiaux propices à servir à des actions de plaidoyer à l'échelon mondial, en suggérant des moyens d'être soutenus par des partenaires régionaux et internationaux, tels que l'Examen périodique universel, les rapports nationaux des organes conventionnels des droits humains (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Comité des droits de l'enfant, Droits économiques, sociaux et culturels), et les rapports nationaux volontaires pour le Forum politique de haut niveau.

RESPONSABILISATION À TOUS LES NIVEAUX

Adopter, diffuser et mettre en œuvre tous les instruments de politique liés à la population et au développement tout en garantissant la responsabilisation des principaux acteurs (pouvoirs publics, société civile, niveaux communautaires par le biais des chefs traditionnels et religieux).

ANNEXE 1 MÉTHODOLOGIE ET BASE DE DONNÉES

BASE DE DONNÉES D'ANALYSE DES ENGAGEMENTS DU SOMMET DE NAIROBI

Des chercheurs ont créé la [base de données](#) d'analyse des engagements du Sommet de Nairobi, qui recense de manière systématique et granulaire les engagements pris par les 137 pays qui ont participé au Sommet. Celle-ci a ensuite été évaluée par rapport à une série de critères afin d'en relever les schémas thématiques et les lacunes, ainsi que les tendances régionales et mondiales et la manière dont elles s'alignent sur le [Programme commun de plaidoyer](#) de l'IPPF.

La base de données des engagements des gouvernements nationaux est organisée par pays et par région et recense de nombreuses possibilités pour les membres de l'IPPF, la société civile et les gouvernements de galvaniser l'énergie politique déployée lors du Sommet de Nairobi.

Il est à noter que les engagements énumérés dans la base de données reprennent le format sous lequel ils figurent sur le site Web du Sommet de Nairobi. En revanche, pour l'analyse financière et SMART, chaque engagement a été ventilé dans ses éléments constitutifs distincts les plus petits possible. Deux raisons expliquent cette approche adoptée par les chercheurs.

Pour faciliter l'analyse : grâce à cette méthode, les chercheurs ont pu évaluer chaque partie de l'engagement global en fonction de mesures sélectionnées (classement aux critères SMART, accent sur l'aide nationale ou au développement et domaine thématique).

Pour faciliter la responsabilisation : sans ventilation dans ses éléments constitutifs, il peut être facile d'omettre des détails importants des engagements pris par les gouvernements, de sorte qu'il devient plus difficile de leur demander des comptes. Cette méthode vise à faciliter l'attention portée au détail de chaque engagement pris au Sommet de Nairobi.

Les utilisateurs de la base de données doivent être conscients que le nombre total d'engagements énumérés dans cette base de données peut différer du nombre d'engagements enregistrés comme ayant été pris au Sommet de Nairobi.

La présente publication s'accompagne d'une série de rapports de l'IPPF sur les engagements pris au [Sommet de Nairobi sur la CIPD+25](#) :

- Sommet de Nairobi sur la CIPD+25 – Feuille de route pour le respect des promesses faites – Rapport principal
- Rapports d'analyse régionaux : Afrique, Amériques, Région Monde arabe, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale
- [Base de données en ligne](#)

MÉTHODOLOGIE

Les engagements individuels ont été repris du site Web du Sommet de Nairobi pour les saisir dans la base de données. Pour l'analyse financière et SMART, ils ont été subdivisés en composantes d'engagements pour veiller à recenser l'intégralité des thèmes relevant d'un engagement plus large. La teneur et l'intégrité des engagements ont été maintenues à tout moment. Les engagements ont été classés en fonction des différents critères présents dans la base de données, en prenant principalement en compte les thèmes prioritaires relevés dans le [Programme commun de plaidoyer](#) de l'IPPF. Le classement des engagements a été effectué en reprenant l'auto-sélection des gouvernements sur le site Web ou, faute de présélection, à l'appréciation du chercheur d'après leur description. L'analyse SMART a suivi les critères suivants :

- | | |
|----------------------|---|
| S Spécifique | Qu'est-ce qui sera accompli ? (Quelles mesures allez-vous prendre ?) |
| M Mesurable | Quelles données mesureront l'objectif ? (Combien ? Quelle qualité ?) |
| A Atteignable | L'objectif est-il réalisable ? Le pays dispose-t-il des compétences et des ressources nécessaires ? |
| R Réaliste | Dans quelle mesure l'objectif s'aligne-t-il sur le Programme d'action de la CIPD ? |
| T Temporel | Quelle est l'échéance pour atteindre l'objectif ? |

Aux fins de cette étude, et parce que les chercheurs manquent de contexte national, il a été décidé de supposer que tous les engagements sont réalisables. Cependant, il sera important que les organisations de la société civile valident cette hypothèse pour tous les engagements uniques dans chaque région.

BASE DE DONNÉES

Les engagements de Nairobi ont été téléchargés sur le site Web du Sommet sous tout un éventail de formats et de styles. D'où leur absence de standardisation. Plusieurs engagements ont été téléchargés en tant qu'engagements distincts alors qu'ils en comportent plusieurs, d'où l'importance de les ventiler pour en permettre l'évaluation la plus précise possible. Une fois que les engagements ont été entièrement décomposés dans leurs éléments constitutifs, ils ont été évalués en fonction des priorités du Programme commun de plaidoyer par région, par pays, par association membre; des priorités du Programme commun de plaidoyer par engagement; selon que les engagements étaient financiers, non financiers, d'aide au développement de nature financière ou d'aide au développement de nature non financière; et dans quelle mesure chaque engagement pouvait être classifié SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel), chacun dans sa propre colonne.

Quoique n'étant pas l'objet de ce rapport, le fait d'inclure des colonnes qui précisent si les engagements s'alignent sur les Trois résultats transformateurs de l'UNFPA, ainsi que sur les cinq thèmes du Sommet de Nairobi, ont permis d'élargir la contextualisation et l'analyse des thèmes. Les chercheurs ont estimé

qu'il était important que l'analyse finale rende compte de l'importance que les gouvernements accordent à ces thèmes, étant révélatrice de leur compréhension du Programme d'action de la CIPD, de leur vision en la matière et de leur adhésion à celui-ci. De même, les chercheurs ont estimé qu'il était intéressant d'ajouter une colonne indiquant si l'UNFPA a un bureau dans les pays qui ont pris des engagements et de déterminer s'il existe une corrélation entre les critères SMART et la présence d'un bureau de pays de l'UNFPA.

LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE

Les engagements n'ont pas encore tous été saisis sur le site Web du Sommet de Nairobi. Il est possible que les données utilisées pour l'analyse ne soient pas les plus à jour. Les engagements visés dans cette étude n'incluent pas ceux qui n'y figuraient pas lors de la rédaction du présent rapport, ni ceux lus à Nairobi lors de la cérémonie d'engagement mais non enregistrés sur le site par la suite. En raison de leur subdivision, le nombre d'engagements déclarés est unique à cette étude, ce qui rend les comparaisons difficiles. De nombreux commentaires ont été saisis dans la langue du pays et il a donc fallu les traduire en anglais. La méthodologie se concentre uniquement sur les données quantitatives. Une analyse quantitative ne rend pas compte de la richesse du Sommet de Nairobi et ne permet pas de présenter une image globale. Le classement est partiellement subjectif, ce qui accroît la marge d'erreur. Les engagements ont été classés en fonction des domaines de changement de haut niveau visés dans les thèmes du Programme commun de plaidoyer, au détriment parfois d'une approche plus granulaire.

GRAPHIQUES ET TABLEAUX

| | |
|--|--|
| Graphique 1 (page 6) | Programme commun de plaidoyer – résumé graphique |
| Graphique 2 A-F (page 8) | Engagements des gouvernements au Sommet de Nairobi par région par thème prioritaire (Afrique, Amériques, Région Monde arabe, Asie et Pacifique et Europe et Asie centrale) |
| Graphique 3 (page 12) | Pourcentage total des engagements financiers par région |
| Graphique 4 A & B (page 14) | Pourcentage d’engagements en Afrique alignés sur les priorités thématiques |
| Tableau 1 (page 9) | Alignement des engagements mondiaux sur les thèmes prioritaires |
| Tableau 2 (page 15) | Pays d’Afrique ayant des engagements forts et SMART basés sur des thèmes prioritaires |

RÉFÉRENCES

- i. Starrs A, et al. (2018). Accelerate progress – sexual and reproductive health and rights for all: report of the Guttmacher–Lancet Commission. *The Lancet*. 391(10140) pp. 2542-2692. The Lancet Commissions. 391 (10140), pp.2642–2692.
- ii. *ibid.*
- iii. *ibid.*
- iv. <https://www.shedecides.com>

Les textes de la CIPD utilisés à des fins de comparaison dans cette analyse sont les suivants :

- Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)
- La Déclaration et le Programme d’action de Beijing
- Rapports d’examen régionaux de la CIPD+25 2018
- Afrique – Le Plan d’action de Maputo 2016-2030. Union africaine (2016-2030)

PHOTOGRAPHIE

Première de couverture : Mozambique/Isabel Corthier

Première de couverture : Bénin/Xaume Olleros

Deuxième page de couverture : Mozambique/Isabel Corthier

Page 7 : Cameroun/Xaume Olleros

Page 12 : Mozambique/Isabel Corthier

Page 13 : Cameroun/ Xaume Olleros

Page 17 : Burundi/Georgina Goodwin

ABRÉVIATIONS

| | |
|---------|--|
| AG | Assemblée générale |
| APD | Aide publique au développement |
| CDE | Comité des droits de l'enfant |
| CDH | Conseil des droits de l'homme |
| CEDEF | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes |
| CEE-ONU | Commission économique des Nations Unies pour l'Europe |
| CIPD | Conférence internationale sur la population et le développement |
| CM | Consensus de Montevideo |
| CPD | Commission de la population et du développement |
| CSU | Couverture sanitaire universelle |
| CSW | Commission sur la condition de la femme |
| DD | Dividende démographique |
| DESC | Droits économiques, sociaux et culturels |
| ECS | Éducation complète à la sexualité |
| EG | Égalité des genres |
| EGAF | Égalité des genres et autonomisation de la femme |
| ENGGTS | Engagements |
| FP2020 | Family Planning 2020 |
| FPHN | Forum politique de haut niveau |
| IPPF | Fédération internationale pour la planification familiale |
| IST | Infections sexuellement transmissibles |
| LGBTQI+ | Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexuées |
| MEPF | Mariages d'enfants, précoces et forcés |
| MGF | Mutilations génitales féminines |
| MM | Mortalité maternelle |

| | |
|--------|---|
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONU | Nations Unies |
| OSC | Organisation de la société civile |
| OSIGEG | Orientation sexuelle, identité de genre et expression de genre |
| PD | Populations déplacées dans leur propre pays |
| PdA | Programme d'action |
| PF | Planification familiale |
| RS | Rapporteur spécial |
| RSSG | Représentant-e Spécial-e du Secrétaire Général |
| R-U | Royaume-Uni |
| SDSR | Santé et droits sexuels et reproductifs |
| SIDA | Syndrome d'immunodéficience acquise |
| SMART | Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel |
| SRMNIA | Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents |
| SSR | Santé sexuelle et reproductive |
| UA | Union africaine |
| UE | Union européenne |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la population |
| VBG | Violence basée sur le genre |
| VIH | Virus de l'immunodéficience humaine |
| VSBG | Violences sexuelles et basées sur le genre |



**Publié en août 2020 par la
Fédération internationale pour la planification familiale**

4 Newhams Row, Londres SE1 3UZ, Royaume-Uni
tél. +44 (0)20 7939 8200
fax 44 (0)20 7939 8300
web www.ippf.org
email info@ippf.org

Œuvre de bienfaisance britannique enregistrée sous le n° 229476